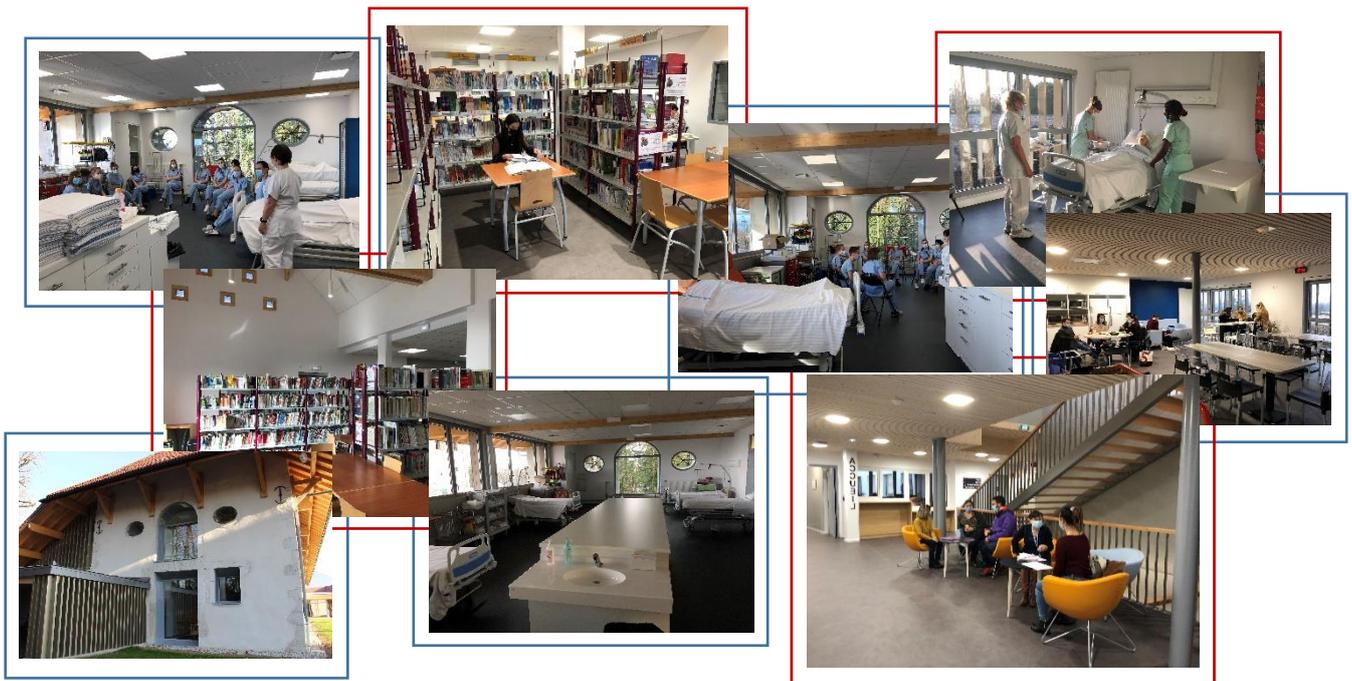




# PROJET D'ÉCOLE 2022 - 2026



Former des futurs professionnels avec des valeurs et des principes qui fondent les pratiques professionnelles soignantes : la bienveillance, l'écoute, le professionnalisme, le respect, la confiance et la solidarité.

Rédaction :  
J. Trigance, Directeur de l'IFSI - IFAS d'Anancy

# SOMMAIRE

<b>TITRE I : Introduction, Généralités .....</b>	<b>3</b>
ANALYSE DE L'EXISTANT .....	3
HORIZON STRATÉGIQUE : .....	4
LE PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026 : .....	4
<b>TITRE II : Le Projet d'École .....</b>	<b>6</b>
Introduction .....	6
Chantier prioritaire 1 : Répondre aux besoins de formations territoriaux .....	7
Chantier prioritaire 2 : Promotion de la recherche et des partenariats internationaux .....	7
Chantier prioritaire 3 : Développer et renforcer l'attractivité du CHANGE pour les diplômés sortants .....	7
Chantier prioritaire 4 : Développer la formation continue .....	8
<b>CONCLUSION : .....</b>	<b>8</b>
LE PROJET, UNE PART D'UTOPIE.....	8
<b>Références Bibliographiques : .....</b>	<b>9</b>

# TITRE I : Introduction, Généralités

## ANALYSE DE L'EXISTANT

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Aides-Soignants (IFAS) d'Annecy a été créé en 1966. C'est un établissement public, rattaché au Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE). Ce dernier est composé de deux sites, celui de St-Julien en Genevois et celui d'Annecy. Il existe une direction commune avec le Centre Hospitalier de Gex.

L'IFSI-IFAS d'Annecy et l'IFAS de Rumilly travaillent en collaboration dans le cadre de la coordination des instituts du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Haute-Savoie Pays de Gex.

Depuis 2005, la responsabilité relative aux fonctionnements des Instituts de Formation Paramédicaux est dévolue aux compétences respectives de l'État (l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et des Conseils Régionaux (Région Auvergne-Rhône-Alpes). Depuis 2009 et l'intégration de la formation infirmière dans le système LMD, les études sont également sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche.

L'Institut prépare aux diplômes d'État d'Infirmier (en 3 ans) et d'Aide-Soignant (en 1 an). La formation des infirmiers en France s'est « universitarisée », puisqu'elle permet l'attribution du grade de Licence et du Diplôme d'État d'Infirmier. L'IFSI d'Annecy travaille ainsi, comme les 10 autres IFSI de l'Académie de Grenoble, en partenariat avec la faculté de médecine de l'université Grenoble Alpes.

Agréé pour un quota de **119 étudiants infirmiers pour la rentrée 2025-2026** et **80 élèves aides-soignants (60 sur le site d'Annecy et 20 sur le site de Gex)**, l'IFSI-IFAS d'Annecy compte actuellement plus de 400 inscrits en formation initiale, encadrés par une équipe de 31 professionnels dont 22 cadres de santé chargés de formation. Il s'inscrit dans le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT Haute-Savoie Pays de Gex. Au regard de ses effectifs, c'est le plus important des instituts paramédicaux du département de la Haute-Savoie.

L'institut propose également des formations continues à destination des professionnels de santé médicaux et paramédicaux y compris dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC).

L'IFSI-IFAS est intégré au sein de la ville d'Annecy (Commune Nouvelle d'Annecy), de l'agglomération (Grand Annecy agglomération) et plus largement du Département de Haute Savoie. Inscrit dans le tissu social, il participe au développement du processus d'apprentissage régional.

Le développement général de l'institut est formalisé dans ce projet stratégique ou **Projet d'École**, s'inscrit dans le Programme Régional des Formations Sanitaires et Sociales et est articulé avec le Projet d'Établissement et le Projet de Soins du CHANGE.

L'IFSI-IFAS d'Annecy participe donc activement à la mobilisation des **valeurs du CHANGE**, que sont **la bienveillance, l'écoute, le professionnalisme, le respect, la confiance et la solidarité** afin de tisser le lien entre apprentissage professionnalisant et activité professionnelle.

Il renforce également ces apprentissages autour d'une notion impérieuse : **prendre soin de chaque personne dans sa singularité**, en écho direct aux actions du **projet de soins et**

**de prise en charge des patients** de son hôpital, tout en favorisant chaque fois que possible la **progression et l'innovation** à l'identique du **projet médical**.

Dans cet esprit de convergence, le projet d'école de l'IFSI-IFAS comporte quatre chantiers prioritaires qui sont :

- ➔ La réponse au besoin de formations territoriaux,
- ➔ La promotion de la recherche,
- ➔ La fidélisation des étudiants et élèves pour le CHANGE,
- ➔ Le développement de la formation continue.

## **HORIZON STRATÉGIQUE :**

L'IFSI-IFAS d'Annecy est situé dans un département<sup>1</sup> de plus de 862267 habitants en 2023, en augmentation d'environ 9 000 par an depuis les années 2000, dont le taux de chômage est de 5,2% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (6 % pour Auvergne-Rhône-Alpes au 1<sup>er</sup> semestre 2023 et 7,1% en France métropolitaine<sup>2</sup>).

Les éléments de tension concernent le coût du logement, les problématiques de circulation liées à la géographie, au développement urbain, et aussi la proximité de la Suisse, qui fait qu'environ 56000 frontaliers se déplacent chaque jour pour rejoindre leur travail.

Une nouvelle définition territoriale a vu le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec la mise en place de **l'Agglomération du Grand Annecy**, issue de la fusion de 5 agglomérations (Communauté de communes de la Tournette, du Pays d'Alby, du Pays de Filière, de la Rive gauche du lac et de l'agglomération d'Annecy), qui regroupe 34 communes et qui comprend 213 365 habitants<sup>3</sup>.

Dans le même temps, la **Commune nouvelle d'Annecy** issue de la fusion des 6 communes (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod) comprend 131000 habitants.

## **LE PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026 :**

L'IFSI d'Annecy développe un seul projet pédagogique. Les particularités de chaque filière, infirmière et aide-soignante sont développées dans le dispositif de formation. Les valeurs, ainsi que les fondamentaux des projets précédents sont maintenus comme le suivi individuel de formation et le développement du travail en petits groupes pour favoriser l'acquisition des techniques de soins, l'enrichissement et la valorisation des expériences et ainsi promouvoir les connaissances et compétences de chacun. La particularité réside dans le développement des études de situations « emblématiques » à partir des Unités d'Enseignement Intégratives pour une approche réaliste et professionnalisante. L'objectif innovant consiste à développer la co-construction du projet avec les apprenants.

Ces orientations pédagogiques se retrouvent dans les choix associés à l'ingénierie de formation qui tendent à proposer des enseignements à partir des fondamentaux enseignés par les Cadres de Santé chargés de formation permanents et l'ensemble des intervenants. Ces derniers mettent à profit toutes leurs expériences et expertises du fait de leur cursus professionnels et universitaires.

---

<sup>1</sup> Source site INSEE, juillet 2023.

<sup>2</sup> Source site INSEE, juillet 2023.

<sup>3</sup> Source site Grand Annecy, juillet 2023

Ainsi, la transmission par les pairs, gage de qualité, permet à l'apprenant, au-delà de l'acquisition des compétences, de **développer son identité et son projet professionnels**. Cette approche fondamentale est « embellie » par tous les autres intervenants, quels qu'ils soient, dans une approche **pluridisciplinaire et pluri professionnelle**. C'est d'ailleurs pourquoi, l'IFSI-IFAS d'Annecy, dans son organisation interne, privilégie **la transversalité** inter promotions et inter filières afin de donner, en quelque sorte, l'exemple.

**Ainsi, au moins trois orientations sous-tendent notre action : l'approche conceptuelle, l'échange et le partage, et bien entendu le principe de réalité.**

L'**orientation** proposée est la formalisation d'un fil conducteur **stratégique et politique** pour l'IFSI-IFAS d'Annecy : un **Projet d'École** avec en regard une grille d'évaluation qui peut être utilisée tout au long et à l'issue de la durée du projet.

En pratique, le Projet d'École de l'IFSI-IFAS d'Annecy est développé sur la même période et en parallèle du Projet d'Établissement du Centre Hospitalier Annecy Genevois et donc du Projet de Soins et prend en compte les grandes orientations du moment, à savoir l'Universitarisation de la formation infirmière et plus globalement des formations paramédicales ainsi que l'application de la Loi de Santé du 26 janvier 2016. Celle-ci, engage la modernisation de notre système de santé autour de trois orientations : « **le renforcement de la prévention, la réorganisation autour des soins de proximité à partir du médecin généraliste, le développement des droits des patients**. *Prévention, proximité et soutien aux patients, cela passe aussi par la garantie que chacun, quel que soit son revenu, pourra accéder aux professionnels de santé<sup>4</sup>* ».

---

<sup>4</sup> Référence : site internet du Ministère des affaires sociales et de la santé

# TITRE II : Le Projet d'École

## Introduction

Le Projet d'École de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'Annecy a pour objectif principal de **former des futurs professionnels avec des valeurs et des principes qui fondent les pratiques professionnelles soignantes : la bienveillance, l'écoute, le professionnalisme, le respect, la confiance et la solidarité**. Il développe également un axe de formation continue orienté sur le même principe.

Ce projet prend en considération les éléments de contexte généraux et notamment **les problèmes d'effectifs soignants** dans le département de Haute-Savoie, **le marché du travail** avec en particulier l'attractivité de la Suisse et la mise en place et les évolutions de **l'Universitarisation** de la formation infirmière en France.

Ainsi, la mise en place d'un Groupement Hospitalier de Territoire, regroupant les CH de Rumilly, du Pays de Gex, et Annecy Genevois, est une opportunité pour amplifier le nombre de stages pour les étudiants et élèves et permettre ainsi une réponse adaptée aux cursus de formation. L'objectif est également d'élargir la mission de formation initiale et continue au sein d'un territoire induit par le rayonnement du CHANGE.

La poursuite de **l'Universitarisation**, traduite par la collaboration de 11 IFSI avec l'Université de médecine de Grenoble et la création du GCS Grenoble Alpes, s'amplifie. Elle met également en évidence l'importance d'aborder **la recherche en soins**, au sein de l'institut pour les apprenants et pour l'ensemble de l'équipe pédagogique, ainsi qu'avec le CHANGE.

Sur le plan pédagogique, l'IFSI-IFAS d'Annecy s'est engagé dans une double **démarche qualité**, à la fois avec l'obtention, en 2021 et son renouvellement en 2024, de la certification Qualiopi.

Au total, afin de répondre aux exigences du contexte, l'IFSI-IFAS d'Annecy souhaite développer plusieurs chantiers prioritaires :

1. La réponse aux besoins de formations territoriaux,
2. La promotion de la recherche et des partenariats internationaux,
3. Développer et renforcer l'attractivité du CHANGE pour les diplômés sortants,
4. Le développement de la **formation continue**.

De plus, le développement **de la Simulation** dans les apprentissages, que ce soit pour la formation initiale ou continue, est également un axe majeur du développement de l'institut faisant écho aux développements innovants de notre hôpital.

## **Chantier prioritaire 1 : Répondre aux besoins de formations territoriaux**

Commentaire : l'IFSI-IFAS d'Annecy a réalisé le bilan et ajusté sa pratique pédagogique pour les deux filières de formation, infirmière et aide-soignante. Sa traduction concrète est l'écriture d'un projet pédagogique commun aux deux filières. Le renforcement et le développement des collaborations avec les terrains de stage participent également à ce suivi de réforme.

Différentes actions sont mises en place :

- ***Action ciblée 1 : Collaboration et développement des projets de l'IFSI-IFAS dans le cadre du projet territorial du CHANGE : GHT des instituts, création d'une antenne de l'IFAS à GEX.***
- ***Action ciblée 2 : Ajuster les pratiques pédagogiques en regard des référentiels et de la convention cadre régionale tout en assurant le suivi des réformes des formations infirmières et aides-soignantes.***
- ***Action ciblée 3 : Se former pour mieux former et notamment développer la formation individuelle des cadres de santé chargés de formation avec pour objectif de maintenir un taux de 80 % (atteint en 2016) de cadres détenteurs d'un cursus universitaire quelle que soit la discipline.***
- ***Action ciblée 4 : Simplifier la transversalité au sein de l'Institut.***

## **Chantier prioritaire 2 : Promotion de la recherche et des partenariats internationaux**

Commentaire : le niveau de grade licence associé à la formation infirmière doit permettre d'amplifier la promotion de l'initiation à la recherche et la recherche en soins des professionnels de santé. L'IFSI d'Annecy s'inscrit activement dans cette démarche à partir de l'enseignement de la recherche pour les apprenants, mais également dans les partenariats avec le CHANGE et d'autres structures de soins ou de formation.

Différentes actions sont mises en place dans ce but :

- ***Action ciblée 1 : Promouvoir les écrits des étudiants et des professionnels,***
- ***Action ciblée 2 : Développer des partenariats internationaux (stages) sous l'autorité des services de la Région Auvergne Rhône-Alpes et dans le cadre du renouvellement de la charte Erasmus+.***

## **Chantier prioritaire 3 : Développer et renforcer l'attractivité du CHANGE pour les diplômés sortants**

Commentaire : répondre aux besoins de recrutement du CHANGE

Différentes actions sont mises en place dans ce but :

- ***Action ciblée 1 : Collaborer avec la DRH et la DS du CHANGE***

- **Action ciblée 2 : Développer toutes actions ou dispositifs auprès des étudiants/élèves (organisation de Job Dating, intervention DRH/DS au sein des promotions, etc.)**
- **Action ciblée 3 : Poursuivre le travail sur les conditions d'accueil en stage (quota, encadrement, accueil et intégration dans les équipes, etc.)**

#### **Chantier prioritaire 4 : Développer la formation continue**

Commentaire : Après avoir obtenu l'autorisation auprès de la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), l'IFSI contribue à l'offre du Catalogue de formation du CHANGE.

L'objectif principal est de répondre aux besoins et d'amplifier l'attractivité de notre établissement, y compris dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire.

Les différentes actions sont :

- **Action ciblée 1 : Pérenniser et amplifier les actions de formations existantes en consolidant les partenariats (pôle gériatrique, filière gériatrique, nouveaux terrains de stage...)**
- **Action ciblée 2 : Anticiper les besoins de formation continue à partir d'une analyse des besoins**
- **Action ciblée 3 : Accompagner l'intégration des AS expérimentées directement en deuxième année de formation en soins infirmiers en lien avec l'arrêté du 3 juillet 2023 lors de la mise en place de ce dispositif au sein du CHANGE.**

## **CONCLUSION :**

#### **LE PROJET, UNE PART D'UTOPIE...**

Le Projet d'École est l'instrument de pilotage qui peut permettre d'anticiper l'avenir. Il porte en lui une dose d'utopie, véritable catalyseur de l'analyse, de la réflexion et de l'action. Afin de développer les points de référence indispensables, les critères d'évaluation portent sur la réalisation ou non des actions ciblées pour chaque chantier proposé. Ils doivent permettre d'ajuster la démarche au fur et à mesure et à l'issue du cycle proposé (celui du projet d'Établissement). L'évaluation est essentielle pour vérifier l'intérêt de la démarche et évaluer l'efficacité. L'objectif principal est que ce projet participe activement et qualitativement à la formation des futurs professionnels et que chaque acteur puisse apporter son soutien.

# Références Bibliographiques :

## Ouvrage :

- Psychologie des conduites à projet, JP. BOUTINET, PUF, 2004.
- Mélangeons-nous, enquête sur l'alchimie humaine, Vincent CESPEDES, Maren Sell éditeurs, 2006.

## Références :

- Référentiel national qualité mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail (v.4.2-28.10.2019)
- Projet d'Établissement du Centre Hospitalier Annecy Genevois **2022-2026**
- Projet pédagogique **2025-2026** des Formations Infirmière et Aide-soignante de l'IFSI-IFAS d'Annecy.